

# APH.

Diplôme d'honneur  
**GAPHIL  
2015**

*Amicale Philatélique  
de l'Hay-les-Roses  
et Cartophilie*

Bulletin n° 141  
4<sup>e</sup> trimestre 2015



*Les origines de l'école publique*



*Le Cécogramme et le  
procédé Braille*



Et aussi...

Nouvelles de l'Amicale  
Lu pour vous  
Infos APH

*Timbres  
parus et à paraître*



# A.P.H.

## Amicale Philatélique de L'Hay-les-Roses et Cartophile

Bulletin n° 141

Rédacteur en chef : Luc Peyre (A.P.H. 555)

4<sup>e</sup> trimestre 2015

Pages

- 1 Sommaire
- 2 Conseil d'administration
- 3 Le Mot du Président *par S. Camilleri*
- 4 Les tarifs postaux pour 2016
- 5/6 Les origines de l'école publique
- 7 Programmes philatéliques 2016 et 2017
- 8/11 Le cécogramme et le procédé Braille
- 12 Lu pour vous
- 13 Bourse multi-collections du 22 novembre
- 14/16 Nouveautés
- 17/18 Nouvelles de l'Amicale



*Amicale Philatélique de l'Hay-les-Roses*  
Siège social : Maison des Associations Culturelles  
73 ave Larroumès - 94240 l'Hay-lès-Roses  
~~(Juin 2015)~~

**Conseil d'administration**

Président	<i>CAMILLERI Sauveur</i>	sauveur.camilleri@wanadoo.fr
Président d'honneur	<i>MICHON Bernard</i>	
Vice-Présidente et Trésorière générale	<i>CHANRAUD Ghislaine</i>	sylvain.chanraud@free.fr
Trésorière adjointe	<i>GALTAYRIES Anouk</i>	anouk.galtayries@sfr.fr
Secrétaire général	<i>HOUTTEMANE Philippe</i>	ph.houttemane@charles-freres.com
Bulletin et Abonnements revues	<i>PEYRE Luc</i>	peyreluc94@laposte.net
Nouveautés	<i>MULLER Helmut</i>	h.mueller@orange.fr
Circulations carnets	<i>CAMILLERI Sauveur et LEFEVRE Daniel</i>	
Matériel philatélique	<i>JAULAIN Jean-Pierre</i>	jeanpierre.jaulain@free.fr
Bibliothèque et Site Internet	<i>VIVANCE Sylvain</i>	choumingfu@wanadoo.fr
Bibliothèque et Service Jeunesse	<i>VIVANCE Gisèle</i>	sylgis55@orange.fr

## Le mot du Président



C'est toujours un moment d'émotion lorsque l'on annonce le départ d'un membre d'une association, et d'autant plus lorsque celui-ci adhère à l'Amicale Philatélique de L'Haÿ-les-Roses depuis de nombreuses années.

En effet, Ghislaine CHANRAUD, vice présidente et trésorière générale, quitte la région parisienne pour des raisons personnelles, après 22 ans de bons et loyaux services.

Toutes ses années, elle a mis au service de l'APH, ses compétences et son dévouement pour le bon fonctionnement de l'amicale.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle région.

A noter dans vos agendas :

- 5-8 novembre 2015 le 69<sup>ème</sup> salon philatélique d'automne, à l'espace Champerret – Paris 17<sup>ème</sup>.
- 22 novembre 2015 notre 12<sup>ème</sup> bourse multi-collections, nous vous y attendons très nombreux, comme d'habitude.

Pour participer à cette bourse vous pouvez vous inscrire à l'aide du bulletin d'inscription que vous trouverez dans ce numéro.

En espérant que nos rencontres seront fructueuses et nombreuses pour cette année philatélique qui redémarre.

Sauveur CAMILLERI



# Par expès

## Augmentation du prix du timbre en janvier prochain

**A**près la hausse historique de 7% appliquée en janvier 2015, La Poste récidive avec une augmentation tarifaire de 3,6 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

La consultation de l'avis de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) fait apparaître une volonté de simplifier l'affranchissement du courrier.

En effet, dès le début de l'année prochaine, il suffira de coller le nombre de timbres correspondant au poids de la lettre : 1 timbre pour un envoi de moins de 20g, 2 timbres pour un courrier de 21 à 100g, 3 timbres de 101 à 250g, 6 timbres de 251 à 500g et 8 timbres au-delà de 500g (et jusqu'à 3 kg) pour l'offre nationale. Il en est de même pour les tarifs à l'international à ceci près que le nombre de timbres à coller est

différent à partir de 100g : 5 de 101 à 250g, 8 de 251 à 500g et 14 au-delà de 500g. Le nombre d'échelons de poids passe ainsi de 8 à 5. La tranche de 2-3kg

semble avoir disparu, les tranches 20-50g et 50-100g fusionnent. Il en est de même pour les tranches 500g à 3kg. Cette nouvelle méthode tarifaire s'inspire de celles mises en place chez nos voisins belges et néerlandais et s'appuie sur un usage courant : mettre, par exemple,

deux timbres sur une enveloppe de plus de 20g et de moins de 50g.

Simplification certes pour l'utilisateur mais économie toute relative. Un exemple parmi d'autres : une lettre prioritaire de 20 à 50g coûte 1,25 €. L'année prochaine, le tarif sera de 1,60 € soit une augmentation de 28 %. Voici les nouveaux tarifs indiqués par l'ARCEP en quelques tableaux.

### Tarifs intérieurs

Tranche de poids	Ecopli	Lettre verte	Lettre prioritaire
1-20g	0,68 €	0,70 €	0,80 €
21-100g	1,36 €	1,40 €	1,60 €
101-250g	2,72 €	2,80 €	3,20 €
251-500g		4,20 €	4,80 €
501-2000g		5,60 €	6,40 €

### Tarifs à l'international

Tranche de poids	Zone 1	Zone 2
1-20g	1,00 €	1,25 €
21-100g	2,00 €	2,50 €
101-250g	5,00 €	6,25 €
251-500g	8,00 €	10,00 €
501-2000g	14,00 €	17,50 €

**Zone 1** : Union européenne et Suisse y compris Liechtenstein, Saint-Marin et Vatican

**Zone 2** : reste du monde

La Poste justifie cette nouvelle augmentation pour pallier la baisse régulière du volume du courrier. Mais à appliquer des hausses tarifaires annuelles, les utilisateurs risquent de se détourner un peu plus du cour-

rier postal pour d'autres alternatives comme le courriel et ainsi aggraver la chute des volumes. C'est le serpent qui se mord la queue. A ce rythme, affranchir un courrier deviendra un luxe. Et l'avenir du timbre dans tout ça ?



## Les origines de l'école publique

Gisèle Vivance



Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas Charlemagne qui a inventé l'école. Un texte du 23 mars 789 prend la décision de restaurer les écoles monastiques ou épiscopales.

De fait, la Gaule romaine disposait d'écoles municipales organisées en trois niveaux : écoles primaires, secondaires et supérieures. Ce modèle était perpétué dans les écoles presbytérales, monastiques ou épiscopales, ces dernières ajoutant un enseignement religieux.



Au 12<sup>e</sup> Siècle, se produit une révolution scolaire. L'instruction progresse, les universités apparaissent avec l'organisation unifiée de l'enseignement de tous les collèges des villes importantes et l'approfondissement de la connaissance des auteurs Grecs. Tant au Moyen-âge, qu'à Renaissance l'enseignement se fait entièrement en latin.

A partir de 1530 (fondation du Collège Royal, futur collège de France) quelques professeurs donneront leur enseignement en français.

L'ordonnance du 13 décembre 1698

oblige les parents à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales, dites « petites écoles » jusqu'à l'âge de 14 ans.

Ces établissements, non financés par le pouvoir royal, mais par les familles, sont sous la dépendance des évêques et des communautés locales. Ils sont généralement réservés aux garçons, l'enseignement se déroule en français. Dans les campagnes, les écoles sont destinées à l'alphabétisation



L'ÉCOLE de Louis le Grand

L'origine de la Maison Royale de Saint-Louis est fortement liée à la jeunesse de Madame de Maintenon. Issue elle-même d'une famille noble mais ruinée, elle ne connut dans sa jeunesse qu'une instruction limitée, celle dispensée par les couvents.

La Maison Royale de Saint-Louis est un pensionnat pour jeunes filles créé en 1684 à Saint-Cyr par le roi Louis XIV à la demande de Madame de Maintenon qui souhaitait la création d'une école destinée aux jeunes filles de la noblesse pauvre.



1684 à Saint-Cyr

L'institution de St Cyr leur enseignera la lecture, l'écriture la grammaire l'histoire et la littérature.



Les collèges, sont tenus par des religieux dans les grandes villes au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et tenus par des religieux, l'enseignement y est gratuit et donné en latin. Un des plus prestigieux est l'actuel lycée Louis Le Grand à Paris.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle le français commence à s'infiltrer dans les collèges. Peu avant la Révolution, le français s'étend aux mathématiques, aux sciences et à la philosophie.



La suppression de la Compagnie de Jésus en 1763 amorce la volonté révolutionnaire de retirer la dimension religieuse à l'enseignement. L'enseignement du français, de sa grammaire et de l'orthographe est poursuivi dans tous les collèges. C'est aussi avant la Révolution que sont créés les premiers établissements de formation

supérieure spécialisée, en particulier pour le génie, ce qui préfigurera la naissance des Grandes Écoles.

En l'an II la Convention vote un texte fondateur : l'enseignement sera laïque et gratuit, l'enseignement obligatoire en France, loi votée le 5 nivôse an II. Les pouvoirs publics envisagent un enseignement d'état. Le corps des instituteurs est formé par la loi du 12 décembre 1792 et le ministère de l'Instruction publique est créé dans la foulée.

Les universités sont supprimées en 1793 et remplacée à partir de 1794 par les écoles professionnelles : école de droit et de médecine. La Révolution développe le système des grandes écoles, comme l'École Polytechnique, fondée en 1794.



Marie-Jean-Antoine Nicolas Caritat  
Marquis de Condorcet

C'est à cette période que **Condorcet** lance le mouvement de l'éducation permanente qui doit permettre à tout citoyen de se former tout au long de sa vie.

Dès son arrivée, Napoléon Bonaparte constate la désorganisation de l'enseignement primaire. Il rétablit les écoles religieuses en 1808 et précise que les écoles doivent suivre les principes de l'Église catholique. Les instituteurs seront formés par les Frères des écoles chrétiennes.

Les premiers lycées sont fondés en 1802 sous le Consulat. Différents arrêtés vont organiser le monopole de l'enseignement d'État et préciser les différents niveaux de la faculté jusqu'à l'école primaire.

La loi Guizot de 1833, oblige les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école de garçons et fixe également le montant minimal pour le salaire des instituteurs (200 francs). Les femmes sont longtemps interdites du métier d'instituteurs jusqu'à l'avis du Conseil royal du 8 août 1834 qui les autorise à diriger, de façon provisoire, les écoles de garçons et les institutions mixtes.

La loi **Falloux** (1850) développe l'enseignement primaire en fixant le principe d'une école de garçons dans toutes les communes et d'une école de filles « pour celles qui en ont les moyens ». L'enseignement libre (catholique) est facilité et l'Église catholique a un droit de contrôle sur l'ensemble de l'organisation des programmes et la nomination des maîtres de l'enseignement public.



La loi **Duruy** en 1867 organise officiellement l'enseignement primaire féminin et impose l'ouverture d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants.

Les lois de **Jules Ferry** de la fin du 19<sup>e</sup> siècle qui rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite sont l'aboutissement d'une laïcisation de l'école. Un enseignement obligatoire de 6 à 13 ans est instauré.



Les enfants peuvent cependant quitter l'école avant cet âge s'ils ont obtenu le **certificat d'études primaires institué le 28 mars 1882**.

L'enseignement public est renforcé par la loi Goblet (1886) qui interdit aux religieux d'enseigner dans le public. Les **Hussards noirs** (surnom donné aux instituteurs publics sous la 3<sup>e</sup> République).



Élèves-maîtres (promotion 1908-1911) de l'École normale d'Orléans dont Charles Péguy fréquenta l'école primaire annexe à partir de 1879

luttent contre la municipalité cléricale et le curé de la paroisse. Ces instituteurs d'origine modeste inculquent les valeurs de la République par l'enseignement de l'histoire, de la morale et l'instruction civique.

L'entre-deux-guerres est marqué par l'essor de l'enseignement technique avec l'adoption de la loi Astier (1919) qui crée des établissements spécialisés. A partir de 1940, les religieux ont à nouveau le droit d'enseigner.

Après la libération, l'enseignement obligatoire passe officiellement à 16 ans. La modernisation de l'enseignement tarde à se réaliser et les nombreuses difficultés rencontrées notamment par les universités qui ne peuvent absorber l'arrivée de nouveaux étudiants aboutira à la crise de 1968.

La pédagogie influencée par les sciences de l'éducation évolue et interroge sur le rôle que doit avoir l'enseignant.

Des pédagogies nouvelles voient le jour (**Montessori, Freinet**) mais ne bouleversent pas le système éducatif français.



L'école peine à remplir sa mission de nos jours car elle doit faire face à des problématiques auxquelles elle n'avait pas pensé.

Les hussards noirs auraient bien du mal à se faire entendre à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.....

Références /  
Wikipedia

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/7ed.asp>  
<http://iletaitunefoislecole.fr>



### Demandez le programme !

Arrêté du 31 juillet 2015 clôturant le programme philatélique de l'année 2015, complétant le programme philatélique de l'année 2016 et fixant celui de l'année 2017 1<sup>re</sup> partie (JORF n°0181 du 7 août 2015).

#### - Programme philatélique 2015

- Série Commémoratifs et divers : 70<sup>e</sup> anniversaire de la sécurité sociale.

#### - Programme philatélique 2016

- Série Commémoratifs et divers : François Mitterrand 1916-1996 ; Louise Labé 1524-1566 ; 350<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie des sciences ;

Championnat philatélique jeunesse ; Salon philatélique de printemps.

- Série Liberté, Egalité, Fraternité (initialement inscrite au programme de 2015).

- Emissions internationales :

Emission commune France-Portugal ; EUROMED : les poissons de la Méditerranée.

#### - Programme philatélique 2017

- Série Commémoratifs et divers :

Centenaire de la Première Guerre mondiale 1917-2017 : centenaire de la bataille du Chemin des Dames, Anne Morgan 1873-1952 ;

Cinquantenaire de la création de la Société nationale de sauvetage en mer ;

Bicentenaire de l'invention du ciment ; Centenaire du Lion's Club international ;

Cinquantenaire de la Loi Neuwirth ; Maurice Faure 1922-2014 ; Nadia Boulanger 1887-1979 ; Germaine Ribière 1917-1999.

- Série touristique :

Abbatiale de Saint-Benoît-sur-Loire - Loiret ;

Château du Pailly - Haute-Marne.

- Série artistique :

Frédéric Bazille 1841-1870 ;

Marc Chagall 1887-1985 ;

Jeanne Bardey 1872-1954.

- Poste aérienne :

Georges Guynemer 1894-1917.

- Emissions internationales :

Emission commune France-Canada ;

Europa : les châteaux ;

Capitale européenne : La Valette - Malte.

- Série Nature :

Les insectes.

Série Le coin du collectionneur :

Les balances postales.

- Création d'une nouvelle série

Actrices, acteurs. Cette série succède à la série Ces années-là.

- Série Croix-Rouge.

- Timbres-poste semi-permanents (12 émissions). Un des carnets de timbres sera consacré au thème « France très haut débit ».

**PARIS-PHILEX du 19 au 22 mai 2016 - Paris expo  
Porte de Versailles - Hall 2.2**



**A noter sur nos agendas 2016: ce nouveau salon événement que d'aucuns appelaient de leurs vœux. Ce rendez-vous philatélique aura lieu du 19 au 22 mai 2016, à Paris expo Porte de Versailles.**

Le choix du lieu, Porte de Versailles, et du nom, Paris-Philex, rappelleront à tous les philatélistes l'exposition internationale « Philexfrance 99 ».

L'exposition philatélique de 2016 regroupera tous les acteurs du timbre-poste, pour satisfaire les collectionneurs d'Ile-de-France, de province et de l'étranger. Elle proposera aux visiteurs :

- ◆ un Championnat de France, avec sa compétition philatélique de plus de 200 cadres,

- ◆ le 89<sup>e</sup> Congrès de la FFAP,

- ◆ des stands de négociants français et étrangers, des postes internationales,

- ◆ un stand de La Poste, avec des émissions Premier Jour,

- ◆ des stands de partenaires philatéliques, l'Art du Timbre Gravé, l'Académie de Philatélie et l'Adresse Musée de La Poste...

**Les organisateurs :**

LA POSTE, la FFAP et la CNEP ont reçu le soutien de l'Adphile qui a en charge la promotion de la philatélie en France et à l'étranger.

Nous reviendrons en détail sur le programme en temps utile.

# Le Cécogramme et le procédé Braille

Gisèle VIVANCE

## Définition /

## Cécogramme

Un **cécogramme** (du latin « *caecus* », « aveugle », et du grec « *γράμμα* », « caractère ») est un courrier ou un colis contenant des documents envoyés ou reçus par des déficients visuels (aveugles ou malvoyants) ou par les organisations qui les assistent (associations, établissements d'éducation spécialisée, etc.), et qui bénéficient de ce fait d'une franchise totale ou partielle dans les systèmes postaux de nombreux pays.



Ces documents peuvent être :

- des documents présentant un relief afin que les déficients visuels puissent les toucher (en particulier des textes écrits dans l'alphabet Braille, ou des dessins réalisés par thermoformage comme les cartes en relief), ainsi que le matériel qui permet de les obtenir (du papier spécialisé par exemple) ;
- des documents sonores tels que des livres audio.

Cette gratuité se justifie par le fait que ces documents, qui sont les seuls à être accessibles aux déficients visuels, sont plus lourds que les documents traditionnels, et que leur affranchissement serait donc plus coûteux.

Cette franchise a été édictée par l'Union Postale Universelle (UPI), dans son *Manuel de la poste aux lettres*.



Ils sont identifiés par une mention textuelle portée sur l'enveloppe et/ou par un timbre distinctif. L'UPU recommande ainsi une vignette de 52 × 65 mm, consistant en un pictogramme blanc sur fond noir, représentant de manière stylisée la silhouette d'un homme vu de profil et marchant avec une canne blanche.

Le pli doit souvent rester ouvert, ou du moins doit pouvoir être ouvert rapidement et facilement, pour que l'organisme délivrant le courrier puisse en vérifier le contenu, et ainsi éviter les fraudes.

Cette gratuité peut également s'appliquer à d'autres services habituellement surtaxés, tels que le recommandé. Elle ne s'applique généralement pas aux expéditions par avion, aux colis dont le poids et les dimensions excèdent certaines limites, et aux envois qui poursuivent un but lucratif. Le terme « cécogramme » est utilisé dans d'autres langues que le français. C'est en effet le terme utilisé par l'Union Postale Universelle, dont la langue officielle est le français.

Théoriquement, seule une vingtaine d'associations ou d'institutions agréées peuvent utiliser le cécogramme et en fournir aux personnes aveugles. Mais en pratique l'usage du cécogramme dépasse le strict cadre défini par la réglementation française de La Poste.

Le poids maximal d'un envoi est de 5 kg pour la France, et de 7 kg à l'international. La gratuité s'applique également aux services spéciaux : recommandation, avis de réception, poste restante, réexpédition, réclamation, demande de retrait ou de modification d'adresse, présentation à la douane, distribution par porteur spécial ou exprès, remboursement... Le nom et l'adresse de l'expéditeur sont obligatoires sur l'enveloppe ou le paquet.

Les cécogrammes sont très difficiles à collectionner car très rares. Voici quelques exemples trouvés sur Ebay ...

Rare utilisation du 2c Semeuse Camée vert-olive.  
(Yvert N° 278). Le timbre est seul sur un  
Timbre à date d'Ernée (Mayenne) du 3 août 1938.  
Tarif du 9 avril 1931 (2 centimes, pour  
les cécogrammes de moins de 500 g).



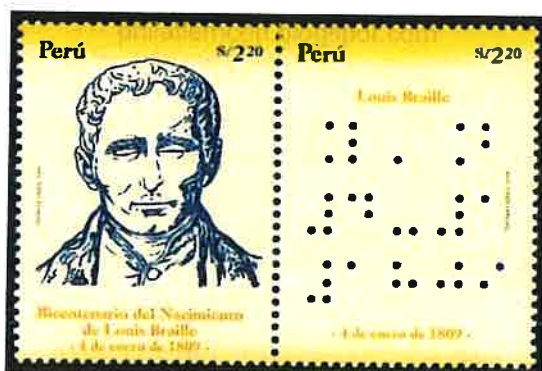
Brésil 1922  
Document médical



Ce cécogramme a voyagé par voie aérienne (comme l'atteste le tampon rouge "PAR AVION"). Dans ce cas-là, l'expéditeur a donc dû payer le port, 1,20 Yuan en l'occurrence.

A noter également la présence du pictogramme en haut à gauche et du tampon "cécogramme" de couleur bleue cette fois...

On ne peut parler du cécogramme sans évoquer **Louis Braille** l'inventeur du procédé qui permet, à des non voyants et mal voyants d'accéder à la lecture dans le monde entier.



## Louis Braille

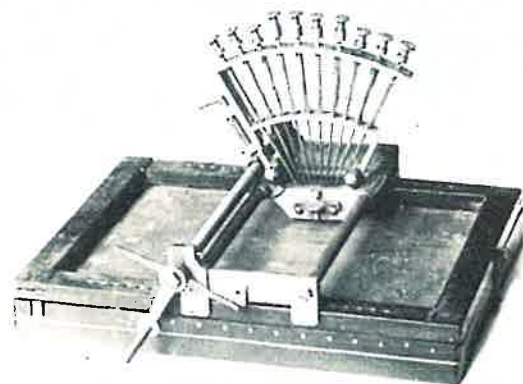
Pour commémorer le 200<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louis Braille, inventeur du procédé d'écriture et de lecture pour les non-voyants, La Poste a émis un timbre à 0,55 euro gravé en taille-douce par André Lavergne. Sa valeur faciale est lisible en braille et les contours de la feuille sont agrémentés d'un court texte également en braille.



Né le 4 janvier 1809, Louis Braille devient aveugle à l'âge de 3 ans. Elève à l'institut national des aveugles, il pratique la « sonographie », seule procédé d'écriture existant alors pour les aveugles. En 1825, il met au point son propre système d'écriture fondée sur la pratique d'un alphabet facile à déchiffrer à partir de 6 points en relief.

## L'alphabet Braille /

⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩	⠪	⠫	⠬	⠭	⠮	⠯	⠰	⠱	⠲	⠳	⠴	⠵	⠶	⠷	⠸	⠹	⠺	⠻	⠼	⠽	⠾	⠿	⠁	⠂	⠃	⠄	⠅	⠆	⠇	⠈	⠉	⠊	⠋	⠌	⠍
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩	⠪	⠫	⠬	⠭	⠮	⠯	⠰	⠱	⠲	⠳	⠴	⠵	⠶	⠷	⠸	⠹	⠺	⠻	⠼	⠽	⠾	⠿	⠁	⠂	⠃	⠄	⠅	⠆	⠇	⠈	⠉	⠊	⠋	⠌	⠍
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩	⠪	⠫	⠬	⠭	⠮	⠯	⠰	⠱	⠲	⠳	⠴	⠵	⠶	⠷	⠸	⠹	⠺	⠻	⠼	⠽	⠾	⠿	⠁	⠂	⠃	⠄	⠅	⠆	⠇	⠈	⠉	⠊	⠋	⠌	⠍
⠠	⠡	⠢	⠣	⠤	⠥	⠦	⠧	⠨	⠩	⠪	⠫	⠬	⠭	⠮	⠯	⠰	⠱	⠲	⠳	⠴	⠵	⠶	⠷	⠸	⠹	⠺	⠻	⠼	⠽	⠾	⠿	⠁	⠂	⠃	⠄	⠅	⠆	⠇	⠈	⠉	⠊	⠋	⠌	⠍



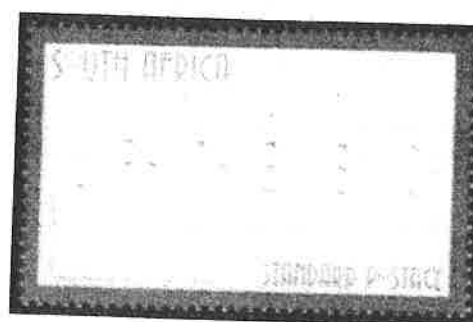
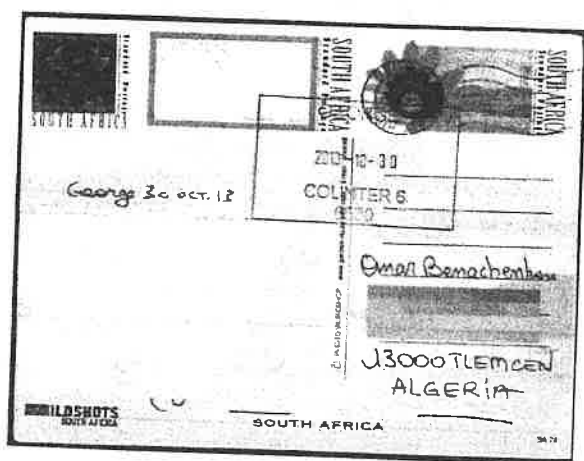
Pour communiquer avec les voyants, Louis Braille invente également un système d'écriture, le décapoint, constitué d'une tablette et d'une grille numérotée servant de repère.

En 1839 afin d'optimiser ce procédé peu rapide, il met au point le **raphigraphe** ou planche à pistons avec François-Pierre Foucault, un de ses compagnons d'école. L'unique poinçon est alors remplacé par dix pointes à ressorts. C'est le précurseur de l'imprimante à aiguille.

### Les timbres avec une légende en Braille/

Les collectionneurs de timbres du monde entier ont fait le détour par Johannesburg pour le Salon international du timbre de Johannesburg 2010 " Stamp Joburg 2010", pour découvrir entre autres la collection si connue de la Reine Elizabeth II

Ce salon avait été organisé du 27 au 31 Octobre 2010 dans le Centre des congrès de Sandton (Johannesburg) dans le cadre de la tenue de la 26<sup>ème</sup> exposition philatélique internationale asiatique, l'Afrique du Sud étant affiliée à la Fédération Inter-asiatique de philatélie. Il s'agit de la première exposition internationale qui a été organisée en Afrique du Sud depuis le Salon international IIsapex de 1998, qui a également eu lieu à Johannesburg. Un autre point fort avait été le lancement officiel de la huitième série de 12 timbres à usage courant émise le 09/10/2010 dont 03 se trouvent sur cette jolie carte postale envoyée le 30/10/2013 de la ville de George:



Ce timbre avait été émis le 20/11/2005 et comporte le mot "Bonjour" en écriture Braille et en relief.

Site Internet philatélique très documenté qui répertorie tous les timbres dans le monde avec des mentions en braille. adresse : <http://timbrelouisbraille.blogspot.fr/>



### Références /

- <http://www.vanous.com/tribus/aveugles/aveugles060303.html>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A9cogramme>
- <http://www.braillepost.be/fr/>
- <http://www.lexilogos.com/clavier/braille.htm>
- <http://timbrelouisbraille.blogspot.fr/>
- <http://timbrelouisbraille.blogspot.fr/2009/10/la-vie-de-louis-braille-comme-sil-avait.html>

## LU POUR VOUS

### Liberté, Egalité, Fraternité

Initialement inscrite au programme de l'année 2015, la série « Liberté, Egalité, Fraternité » a été repoussée à l'année prochaine. L'explication : elle fait l'objet d'un concours.

Depuis le 7 septembre et ce jusqu'au 14 octobre, les élèves des collèges de France et d'outre-mer sont invités à illustrer les valeurs de la devise républicaine sur un triptyque.

Fin octobre le jury, composé de membres de l'éducation nationale, de La Poste, d'artistes créateurs et d'associations philatéliques, désignera le vainqueur du concours. Son œuvre sera dévoilée début janvier 2016 par le Président de la République puis affranchira ensuite le courrier.



### ■ Les plus beaux timbres 2014

16000 internautes venant de 100 pays ont désigné par leur vote les plus beaux timbres de l'année 2014. Le timbre classé premier est « le 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement » de Nicolas Vial et Aurélie Baras. Pour les oblitérations, c'est la réalisation « Vacances » d'Henri Galeron qui a été récompensée.



Le bloc-feuillet « Benjamin Rabier », adapté par Sophie Beaujard, gravé par Pierre Bara et mis en page par Patte et Besset a été choisi dans ce groupe de produits. C'est le carnet « 150<sup>e</sup> anniversaire de la Croix-Rouge » (Agence 1440 Publishing) qui est arrivé premier dans la catégorie carnet. Le collector « les abeilles, c'est la vie » (Pierre-André Cousin et l'agence Atlante) a recueilli le plus de suffrages dans cette catégorie. Les phil@postiers qui n'étaient pas autorisés à voter ont choisi « la marquise de Pompadour ».

### LES TIMBRES FISCAUX EN LIGNE

Sur le site [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr), il est désormais possible d'acheter par carte bancaire des timbres fiscaux électroniques, identifiés par un flashcode ou un numéro à 16 chiffres.

Envoyé par courriel ou par sms après la transaction, ce code peut ensuite être ajouté au dossier de demande de passeport déposé dans les mairies ou à la préfecture de Paris. Le système sera étendu d'ici 2016 à d'autres procédures comme le renouvellement de la carte d'identité ou du permis de conduire.

S'il vise, à terme, la dématérialisation complète des timbres fiscaux papier, les citoyens peuvent toujours les acheter dans les centres de finances publiques ou dans les bureaux de tabac.

Timbres magazine  
Avril 2015

La Gazette PHILAPOSTEL N° 165 - Octobre 2015

Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire des Petits Frères des Pauvres en 2016,

Il sera proposé une Vente sur Offres de philatélie et le :

**Samedi 5 décembre 2015 de 9h à 17h**

**33 Avenue Parmentier 75011 PARIS**

Il y aura une vente de timbres en vrac et de vieux papiers.

## BOURSE MULTI COLLECTIONS du 22 NOVEMBRE 2015

---

Une grande nouveauté cette année pour notre bourse annuelle.

Durant l'été, une de nos amicaliste a recherché **des objets originaux**, tous en relation avec la philatélie. Cela nous permettra d'ouvrir durant cette journée,

### LA BOUTIQUE DE L'AMICALE

Vous y trouverez, sûrement des idées amusantes ou personnalisées pour vos cadeaux de fin d'année, à des tarifs très attractifs. Il y aura également des lots de timbres variés, à des prix défiant toute concurrence et des enveloppes surprises....

Le jeu de l'an dernier qui avait pour thème l'Haÿ-les-Roses et les cartes postales ayant rencontré un très vif succès, nous vous avons concocté **un nouveau défi** qui mettra votre sens de l'orientation à rude épreuve, mais cette fois-ci autour des timbres....

Sans oublier bien sûr les différents **exposants** (collections et vente).

Venez nombreux nous rencontrer pour cette journée festive et de découvertes philatéliques.

Date à noter sur vos agendas :

## DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015

### à partir de 9 heures

Moulin de la Bièvre – 73, Ave Laroumès à l'Haÿ-les-Roses – salle des fêtes

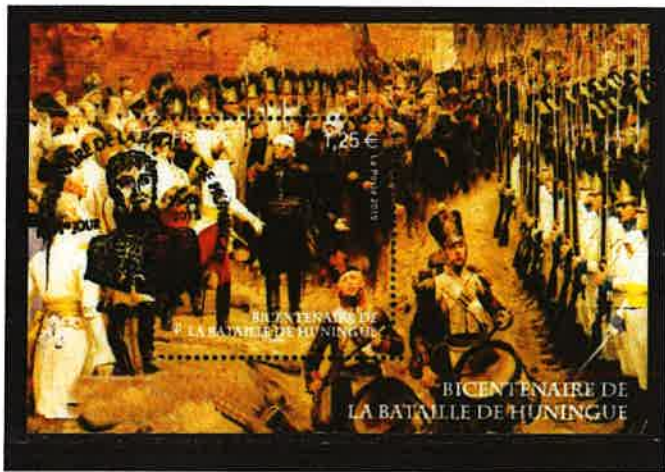
## NOUVEAUTÉS DE FRANCE PARUES ET À PARAÎTRE

	Date d'émission	Faciale	Tirage
<b>Juillet 2015</b>			
Fondation de Haguenau 1115 - 2015	06-juil	0,68 €	NC
Martin Nadau 1815 - 1898	06-juil	0,68 €	1 500 000
Bosques : Révolutionnaire, diplomate et humaniste	16-juil	1,96 €	25 000
Carnet : « Les animaux nous regardent »	31-juil	9,12 €	3 000 000
<b>Août 2015</b>			
Bloc-feuillet : Bataille de Huningue	31-août	1,25 €	400 000
Championnat du monde d'aviron	31-août	0,76 €	824 985
Carnet : Prendre le taureau par les cornes	31-août	0,68 €	3 700 000
<b>Septembre 2015</b>			
Marianne Datamatrix	07 sept.	0,95 €	1 250 000
Carnet : Marianne Datamatrix	07 sept.	5,70 €	NC
Assemblée nationale	21 sept.	0,76 €	1 00 024
Suzanne Valadon - Femme aux bas blancs	21 sept.	1,90 €	800 010
Émission commune « 300ème anniversaire du débarquement à l'Île Maurice »	28 sept.	0,76 €	1 200 020
Carnet : La vue	28 sept.	NC	2 700 000
Suzanne Valadon - Femme aux bas blancs	21 sept.	1,90 €	800 010
<b>Octobre 2015</b>			
Jean-Henri Fabre	5 oct.	2,60 €	600 000
Conseil de l'Europe	5 oct.	0,95 €	400 000
70 ans de Sécurité Sociale	7 oct.	0,68 €	600 000
Fête du timbre : La Danse « Le tango »	12 oct.	0,68 €	1 500 000
Bloc-feuillet : La danse « Ballet Preljocaj »	12 oct.	1,15 €	700 000
Carnet Marianne change de look : « Livre des timbres gommés 2015 »	15 oct.	9,12 €	NC
Compagnie de Saint Gobain	19 oct.	0,68 €	1 200 000
Laure Diebold-Mutschler	19-oct.	0 68 €	1 000 800

Certaines nouveautés sont à commander à part avec paiement à la commande  
(souvenirs, mini-feuilles, collectors, timbres autocollants d'entreprise...)



# Timbres parus et à paraître



# Timbres parus et à paraître




 la croix  
 rouge  
 est faite



d'amour  
 et de  
 courage  
 après la.

Offrez 2,00€ à La Croix-Rouge française grâce à l'achat de ce bloc (5,40€)

FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€

ensemble  
 avec  
 la +!!

3 561920 639956

LES BOÎTES À MUSIQUE

FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€

FRANCE 0,68€ FRANCE 0,68€

FRANCE 0,68€



## Nouvelles de l'Amicale



### **Bibliothèque**

#### **Yvert et Tellier France 2016 :**

La pagination a augmenté en s'enrichissant de nouvelles rubriques.(1166 pages) Tout ce qui a trait aux feuillets collecteurs est complètement remanié, ouvrage indispensable à tout bon philatéliste !

A noter qu'il y aura toujours un exemplaire à la bibliothèque qui sera toujours consultable sur place ; l'autre étant réservé pour le prêt aux adhérents.

#### **Yvert et Tellier Monaco et Territoires français d'Outre-Mer 2016** (1184 pages)

Les cotes ont été revues pour s'adapter aux évolutions du marché. Il y a aussi Andorre, timbres Europa, Mayotte, les Nations Unies, Nouvelle-Calédonie, Océanie, Polynésie, Saint Pierre et Miquelon, Tahiti, TAAF et Wallis et Futuna. A la bibliothèque il y aura toujours un exemplaire à consulter sur place.

### **Réunions du dimanche**

Réunions le dimanche matin de 9h à 11h45 à la Maison des Associations au Moulin de la Bièvre, sise 73 avenue Larroumès. L'accès à notre salle située au deuxième étage (avec ascenseur), se fait par la porte à droite en pénétrant dans la cour du Moulin.

- **en 2015 :** - Fermeture du Moulin le 1<sup>er</sup> novembre - 15 novembre-

**Le 22 novembre Bourse Multi-collections** - 6 décembre - 20 décembre -

-**en 2016 :** - 3 janvier - 17 janvier - 24 janvier Assemblée Générale - 7 février -21 février - 6 mars - 20 mars-

### **Abonnements aux revues philatéliques**

- |                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| - L'Echo de la Timbrologie   | - Atout Timbres. |
| - Timbres Magazine           | - La Gazette     |
| - Bulletin mensuel Champion. |                  |

Voir Luc PEYRE présent aux réunions le dimanche matin.

**Salon philatélique d'automne** Pour sa 69<sup>e</sup> édition, aura lieu du 5 au 8 novembre 2016 à l'espace Champerret (PARIS 17)L'invité d'honneur sera le CANADA.

**Le Championnat de France de Philatélie 2016** sera organisé du 19 au 22 mai 2016 au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris (Hall 2 ).

**Diplôme pour la section Jeunesse :** Lors de l'exposition philatélique scolaire à Bourg la Reine, Mme BERGERON et le jeune Lucas POIGNET ont obtenu un diplôme et une coupe pour la belle présentation philatélique « **Célébrations 2014-15** » toutes nos félicitations pour ce beau travail !

Maison des Associations Culturelles  
73 ave Larroumès  
94240 L'Hay-les-Roses  
01 49 08 98 13

APH  
aphayweb@gmail.com

## ***Amicale Philatélique de L'Hay-les-Roses***

Association affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques N°438-I

Réunions des adhérents

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches de chaque mois**

73 ave Larroumès A droite dans la cour 94240 L'Hay-les-Roses  
de 9h00 à 12h00

**Réservation des nouveautés de France et du monde**

**Accès à la bibliothèque**

(Presse philatélique, catalogues du monde entier, ouvrages spécialisés)

**Matériel philatélique et Cartophile**

**Section jeunes philatélistes**

Adhésion : adultes 10€ / jeunes (-21 ans) : 6€  
Cotisation annuelle : adultes : 18€ / jeunes 5€

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

**Le Président : Sauveur CAMILLERI**

59, rue de Wissous - 91320 Wissous - 06.63.38.66.85

**Le secrétaire général : Philippe HOUTTEMANE**

17, rue Gustave Caillebote - Domaine de Balizy - 91160 Longjumeau

Tel : 01.64.48.96.80

**La Trésorière : Ghislaine CHANRAUD**

sylvainchanraud@free.fr

**Le Rédacteur en chef : Luc PEYRE**

47 avenue Flouquet - 94240 L'Hay Les Roses - 01.43.50.90.51

Vous pouvez aussi visiter notre site web :

[www.aphayweb.fr](http://www.aphayweb.fr)